

LA REVUE DE L'ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS

NUMÉRO
199

ENTENDRE

NOVEMBRE 2010

Surdit  « interculturelle »





Mot du président

Automne 2010

Par Alain Jean

Nous y voilà, l'automne 2010, c'est maintenant. Rappelez-vous, nous devrions avoir un programme de dépistage universel à la naissance à l'automne !

Où est le programme ? Je n'en ai pas encore entendu parler ! Vous ? Est-ce qu'on y croit ? Oui ! Non ! Je ne sais pas ! Moi, j'y crois et encore plus que jamais, mais je ne veux pas d'un programme qui n'est pas à son meilleur ou qui n'est pas le même d'une région à l'autre ou encore d'un établissement à l'autre. Je veux un programme complet et efficace permettant de détecter tous les cas possibles et limitant les faux positifs tout en évitant un stress supplémentaire pour les jeunes parents qui en sont bien souvent à leur première naissance. Ils ont le droit de vivre ces moments de bonheur sans voir planer le spectre d'un handicap auditif au-dessus de leurs têtes. Bien sûr, les faux positifs seront toujours là, mais il y a une manière de présenter les choses aux parents pour bien leur expliquer de ne pas s'en faire qu'il va y avoir une contre-expertise à l'âge de trois mois et qu'il n'y a rien à faire entre-temps.

De toute façon, il est prouvé que les jeunes appareillés à l'âge de six mois n'auront pratiquement aucun retard à récupérer. Pour les enfants implantés, j'imagine que c'est la même chose aussi, surtout avec l'utilisation du double implant qui a fait son apparition depuis quelques années dans le monde et aussi, plus récemment, au Canada (du moins pour les cas de méningite). Quelques recherches sur Internet nous montrent que c'est le cas. L'acquisition du langage se fait presque aussi rapidement que chez un enfant entendant. Je n'ai pas besoin de vous convaincre, vous l'êtes déjà tous ! Plusieurs de ces études sont sûrement citées dans le rapport d'experts qui a été remis au gouvernement en novembre 2007.

Ça presse oui, mais pas au détriment de la véracité des résultats. Le 5 octobre dernier, Le Devoir a publié un très bon article intitulé « Surdité : Le dépistage universel chez les nouveaux-nés connaît un an de retard ». Cet article, très bien documenté, montre que le programme est sur la planche à dessins et que les choses avancent, mais qu'il reste encore bien des choses à terminer avant l'aboutissement à un programme. Le texte du journal Le Devoir faisait suite à une

sortie, le 4 octobre, de l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (ACO) qui demande la mise en place d'un programme de dépistage universel de la surdité pour toutes les provinces et territoires du Canada. Le communiqué mentionne même que certains chercheurs qualifient d'urgence neurologique la détection de la perte auditive permanente chez les enfants et souligne que le dépistage est devenu une norme de diligence dans les pays développés. Rappelez-vous que l'Ontario et le Nouveau-Brunswick ont été les deux premières provinces à rendre le dépistage obligatoire et ce, depuis 2002. Enfin, toutes ces interventions de part et d'autre ne pourront qu'alimenter les pressions déjà nombreuses pour l'obtention du fameux programme tant attendu.

D'ici là, je souhaite que les intervenants de notre système de santé soient davantage à l'affût pour au moins référer les cas à risque de façon à les dépister au plus tôt. Combien de fois avons-nous entendu des histoires de naissance d'enfants présentant des risques qui n'ont même pas été dépistés ou encore de parents qui ont dû se battre pour que le test soit passé à leur poupon afin de les libérer de leur doute ou de confirmer celui-ci ? Encore de nos jours, le corps médical ne fait pas assez confiance à l'instinct des parents, surtout celui des mamans qui, plus souvent qu'autrement, correspond à la réalité. Je l'ai vécu ! Lors d'une visite à l'hôpital, ma conjointe dit au médecin de garde qu'elle croit que le petit a une otite. Le médecin de répondre : « Maman est docteur ! ». Au moins, il a admis, quelques secondes plus tard, que maman avait raison.

Enfin bref, je termine en gardant espoir de voir le plus rapidement possible la mise en place d'un programme **efficace** de dépistage de la surdité à la naissance.

Bonne lecture

Entendre, revue de l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs, est publiée par les publications **Entendre**, un service de l'**AQEP**.

Fondateur : Pierre J.G. Vennat

Comité de rédaction : Louise Bellemare et Jacques Racicot

ISSN 0318-9139

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada

La rédaction laisse aux auteurs et aux publicitaires l'entière responsabilité de leur texte. Les titres, sous-titres ainsi que la mise en pages sont toutefois la responsabilité de la rédaction. La revue ne publie aucun texte anonyme, mais peut exceptionnellement accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **Entendre** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, mais avec mention obligatoire de la source. La correspondance, les demandes d'abonnements ou de renseignements et les opinions doivent être adressées à :

La revue **Entendre** 3700 rue Berri, bureau A-446, Montréal (Québec) H2L 4G9





Le mot de la rédaction

La surdité « interculturelle »

Par Louise Bellemare

Voilà le vocable utilisé par *Entendre* pour vous présenter un sujet tout à fait nouveau pour la revue, c'est-à-dire la surdité des enfants issus de l'immigration.

Pourquoi un tel sujet ? Tout bonnement, parce que cela concerne directement certains de nos membres et qu'*Entendre* a le mandat d'informer sur ce que vivent diverses familles qui ont en commun la surdité de leur enfant.

L'immigration va en augmentant, regardons pour quelles raisons et quelques chiffres... (Je sais... Certains d'entre vous sauteront quelques lignes.) « ... Or, les Québécois font peu ou pas d'enfants. Il faut donc s'en remettre davantage aux gens de l'immigration pour répondre aux défis pluriels que nous lance le défi démocratique. On peut prendre à témoin l'accroissement de la population québécoise entre 2001 et 2006 qui fut de 4,4 %. Durant ces années, la population immigrée a augmenté de 20,5 %, comptant ainsi pour près de la moitié (46,6 %) de l'augmentation de totale de la population.¹ Au recensement de 2006, 8,8 % des Québécois disaient appartenir à un groupe racisé (N.D.L.R. Ce que nous avons l'habitude d'appeler : minorité visible.) — dont 30 % nés ici — alors que 11,5 % avaient immigré, le plus fort ratio de l'histoire du Québec. »²

Madame Labesse rapporte également que ces immigrants sont jeunes (70 % en bas de 35 ans) et qu'ils proviennent majoritairement de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine.

Même si nous avons déjà rencontré des membres de diverses origines, Jacques Racicot et moi n'étions pas vraiment au courant des situations qu'ils pouvaient vivre ou avoir vécues. Certes, nous avons lu sur le thème du numéro, mais il n'y avait pas beaucoup de documentation sur un sujet aussi spécifique que la surdité de l'enfant chez les familles venues d'ailleurs. Nous sommes donc allés rencontrer une intervenante de l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées. Même si cette association reçoit majoritairement des demandes de soutien de la part d'adultes vivant avec une limitation, forte de son expertise, madame Peñafiel a su nous renseigner et, surtout, alimenter notre réflexion en insistant sur l'échange entre les différentes cultures. Elle nous a gentiment offert d'écrire sur des points abordés lors de notre discussion, texte que vous trouverez aux pages 4 et 5.

Le Comité de rédaction de la revue croit que les personnes directement touchées par la situation sont les plus aptes à en parler, c'est pourquoi nous avons demandé à certains membres de nous décrire leur parcours. Le Comité de rédaction leur a soumis un bref aperçu des questions qui intéresseraient le lecteur afin de les guider dans leurs

témoignages. Mesdames Diallo (page 7) et Lhachemi (page 5) et le Dr Assaoudi (page 9) ont eu la générosité de partager un pan de leur histoire.

Nicole De Rouin a également demandé des articles à des familles qu'elles visitent dans le cadre du programme *Plaisir de lire*. Malheureusement, elle n'a pas eu de succès, mais comme elle nous explique dans son texte (pages 6 et 7), les démarches d'intégration à la société québécoise, les multiples rendez-vous liés à la surdité de l'enfant ainsi qu'une connaissance plus ou moins approfondie de la langue (français ou anglais) ne rendent pas très facile la rédaction d'un texte.

Certaines écoles mettent en place des projets pour favoriser la participation de la famille à la vie scolaire et à la réussite de l'enfant. Ainsi, avec « Sacs d'histoires », le jeune et sa famille peuvent partager une activité de lecture avec une traduction dans leur langue d'origine (page 8). Ailleurs, il est question de développer l'amour de la lecture chez les garçons (page 9).

Nous sommes allés voir les conseils donnés aux intervenants américains pour améliorer leur pratique auprès des familles issues de l'immigration (page 12).

Nous avons joint un texte qui s'adresse à toutes les familles avec un jeune enfant. Il s'agit du compte rendu d'une mini-conférence présentée en Belgique, que nous avons empruntée à l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones (pages 14 à 17).

Vous retrouverez avec plaisir vos chroniques habituelles.

¹Destrempe, M. (2010). Immigration : au-delà de l'accueil, l'intégration. *Urba* 30 5), p. 18, cité dans 2

²Ces gens qui sont les nôtres par Maud Emmanuelle Labesse ; *Développement social*, volume 10, numéro 3, mars 2010 Institut national de santé publique de Québec

Le dessin de la page couverture est l'œuvre de Marianne Ruest, 11 ans, du Bas-Saint-Laurent. Ses réponses à « Ce que représente l'**AQEPA** pour toi » ont été « Tour d'escalade à Pohénégamook » et « Briser l'isolement » ; **celui du concours de dessins qui aura lieu à la fin de semaine familiale 2011 sera « Le monde selon toi ».**



Dialogue entre l'**AQEPA** et l'AMEIPH

Par *Ceresa Peñafiel*, directrice de la Promotion, AMEIPH

Récemment, l'**AQEPA** a constaté que parmi ses utilisateurs de services, le nombre de nouveaux arrivants était en constante croissance. De surcroît, elle s'est aperçue qu'offrir les services à ces personnes était un défi de taille pour l'intervenant errant en terre inconnue. Soucieux de la qualité des services offerts, les responsables de la revue *Entendre* ont consulté l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH) afin d'avoir un second regard au sujet de l'intervention interculturelle. Pour l'AMEIPH, ce dialogue représente une forme de partenariat qui est à la base de son travail. L'Association multiethnique se considère en effet comme une sorte de « courroie » servant à transmettre de l'information entre les personnes immigrantes ayant des limitations et tout organisme de services pouvant les aider. Après 30 ans d'expérience d'interventions interculturelles, l'AMEIPH comprend parfaitement le défi auquel l'**AQEPA** est aujourd'hui confrontée. Voici le contenu de cette rencontre fort intéressante entre les deux organismes.

Comment définir l'intervention interculturelle ? Quels sont les pièges à éviter, les exigences à satisfaire et les surprises auxquelles, vous intervenants, devez vous attendre à rencontrer lorsque vous serez confrontés à la différence ? À travers cet article, l'AMEIPH souhaite faciliter l'intégration des personnes immigrantes sourdes en éclairant les intervenants de l'**AQEPA**.

Différence est souvent le mot de départ pour ce type d'intervention. En partant du principe qu'*interculturel* est ce qui est « *relatif à l'échange entre différentes cultures* », il est facile d'imaginer que l'intervention interculturelle impliquera un moment pour « échanger » avec une personne culturellement différente de vous. À cela peuvent s'ajouter d'autres différences et obstacles. Imaginez par exemple que la personne ne possède pas votre niveau de connaissance des services, votre compréhension du français (ou de l'anglais) ou qu'elle n'ait tout simplement pas votre façon de voir les choses.

Nous avons donné « différence » comme point de départ d'une intervention parce que de prime abord, seule la personne devant vous semble être incontestablement dépourvue de repères. Mais au cours des démarches, du dialogue entamé, l'intervenant est lui aussi bien souvent confronté à des aspects déstabilisants de la personne qui peuvent le faire réagir de façon inhabituelle.

Voici le fameux « *choc culturel* ». Pendant longtemps il a été dit que ce choc, déstabilisant, était l'expérience de celui qui arrivait chez nous, il était alors « choqué » par notre réalité. Des études ont démontré que face à la différence, nous sommes tous en « choc ». L'intervenant peut être lui-même en

choc en s'adressant à une femme voilée dans son bureau. Pourquoi ce choc ? Pourquoi ce même intervenant n'est-il pas aussi choqué devant un juif hassidique coiffé de ses longues papillotes ? Ou devant un jeune dont le corps est orné de tatouages ? Cette réaction de rejet, de crainte, est une réponse logique à une situation de méconnaissance, créée par notre imaginaire, par les clichés véhiculés autour de nous ou par une expérience négative antérieure. C'est donc, le « choc » de ce que l'on connaît versus ce qui nous est inconnu, de notre culture devant celle de l'autre. Pourtant, cet autre n'est ni plus ni moins qu'une personne dans le besoin et notre rôle est de l'aider, voile ou pas, tatouage ou pas.

Si l'intervenant réussit à surmonter le premier obstacle, celui du choc dans la rencontre, il doit être conscient que d'autres embûches peuvent se présenter. Parmi les plus courantes il faut mentionner les « accommodements ». Jusqu'à quel point devons-nous ou pouvons-nous être flexibles ? Faut-il tout accepter parce que c'est « culturel » ?

Une image vaut mille mots. Voici deux histoires qui vous permettront de mieux cerner les subtilités d'une intervention réussie. L'équipe du département de naissances d'un hôpital montréalais s'inquiétait pour les familles de certaines communautés ethniques qui restaient dans la chambre de la nouvelle maman au-delà des heures de visite et qui faisaient un peu trop de bruit pour le bien-être des patientes autour. Cette équipe s'est adressée à l'AMEIPH pour savoir ce qu'elle pouvait faire avec ces familles et comment. Lorsque l'Association multiethnique a demandé ce que ces intervenants feraient s'il s'agissait de familles québécoises, la réponse fut : « On leur dirait de baisser le ton et de bien vouloir quitter puisque l'heure de visite est terminée ». Alors l'AMEIPH a conseillé de traiter les familles des autres communautés comme l'on traiterait une famille québécoise. Les règles logiques doivent être respectées par tous et ceci est également une façon de démontrer que ces personnes sont aussi des Québécois/ses.

Dans certains cas, bien sûr, les règles ne peuvent pas être suivies au pied de la lettre. Prenons l'exemple d'une école spécialisée dont les enseignants n'étaient pas censés parler une autre langue que le français avec les parents. Face à une famille nouvellement arrivée qui ne parlait pas le français, une enseignante a décidé de se servir de l'anglais pour permettre aux parents de comprendre et s'impliquer dans le programme développé pour l'enfant et ceci avec un excellent résultat. Malheureusement, la direction de l'école n'a pas toléré cette « entorse » à la règle et la communication parents-professeure fut rompue. Bien que l'objectif premier des services éducatifs soit le bien-être de chaque étudiant, parents et enfant de cette famille ont été perdants. Contrairement à l'exemple précédent, l'accommodement



linguistique initié par l'enseignante n'impactait négativement ni l'enfant, ni les autres élèves et l'école aurait dû accepter. Un accommodement qui ne va pas à l'encontre des principes d'un organisme et qui tient compte de l'atteinte d'un objectif établi est une « adéquation » positive et acceptable des services.

Dans le même sens de l'adéquation des services, il faudrait mentionner en tant qu'élément primordial, le temps alloué à une intervention. Des études ont prouvé que lorsque l'utilisateur de service est un immigrant récent ou que cette personne a des difficultés de compréhension, l'intervention est plus longue. Le temps est le seul moyen d'arriver au même

résultat qu'avec les personnes d'origine québécoise. Peu importe la charge de travail, l'intervenant ne devrait pas tenter d'accélérer le rythme de la démarche. Accorder plus de temps lors d'une entrevue peut signifier moins de dérapages en cours de route et à long terme, moins de temps !

L'intervention culturelle est une aventure riche en surprises, elle peut nous ouvrir à des mondes intéressants et bien plus proches de notre univers que l'on pourrait l'imaginer. Mais il faut s'ouvrir à la différence et être prêt à comprendre l'autre devant nous. Si le mot « différence » a été le mot du départ, nous aimerions vous laisser avec le mot « adéquation », pour que vous continuiez votre propre réflexion.

Née au Maroc

Par Amal Lhachemi

Aya est notre fille unique, elle est née au Maroc, elle a été diagnostiquée malentendante à l'âge de onze mois et appareillée à quinze mois. Aujourd'hui, elle a



dix ans. À deux ans, elle a commencé à suivre des cours d'orthophonie en français, on a opté pour cette langue car elle est internationale et peut lui faciliter la communication. Cependant, sa surdité profonde l'empêchait de progresser comme il fallait dans sa parole et dans sa prononciation et cela, malgré l'énorme effort fourni de notre part. Avec le temps, on a commencé à sentir la lourdeur de son handicap, surtout qu'on n'avait aucun soutien financier, même son appareillage n'était pas remboursé à 100 pour cent.

Pour sa scolarisation, on a mis Aya dans une école privée régulière puisqu'il n'y a pas d'enseignement spécialisé au Maroc. Là, a commencé notre grande bataille : je devais travailler très fort avec elle pour qu'elle puisse apprendre à lire

et à écrire. À un certain moment, nous nous sommes tous sentis dépassés, alors nous avons pris la décision d'immigrer au Québec. D'abord, parce qu'on y parle français et ensuite, nous étions certains qu'elle y allait être bien entourée et avoir le soutien nécessaire pour s'épanouir et faire de bonnes études. Nous tenions absolument à lui donner cette chance car elle le méritait et notre Aya est une petite fille brillante et intelligente.

Une fois toutes les démarches faites, nous sommes arrivés au Québec et, là, notre merveilleuse aventure a commencé. Une fois installés, nous avons entrepris des recherches pour trouver une école spécialisée pour Aya. J'ai commencé celles-ci en contactant l'**AQEPA** Montréal Régional dont j'avais trouvé l'adresse par Internet. Une fois à l'Association, j'ai été bien reçue, on m'a parlé du soutien qu'on pouvait m'offrir, puis j'ai fait la connaissance de quelques membres de l'**AQEPA**, parmi eux, Lorraine Marchand, alors coordonnatrice du Centre-Ressource qui m'a parlé de l'école spécialisée Saint-Enfant-Jésus. Elle m'a également indiqué les démarches par lesquelles je devais passer, elle m'a aussi donné les coordonnées de quelques responsables de l'établissement afin que je puisse leur parler de la situation de ma fille. Très vite, j'ai fait le nécessaire. Ainsi, Aya est maintenant dans cette école, elle est bien suivie et elle progresse continuellement.

Souvent, on se dit : « On est chanceux d'être ici et d'avoir cette aide pour notre fille. ». Alors, je dis : Merci Canada ! Merci Québec !

Merci l'**AQEPA** !



Les défis d'un nouveau pays

Par Nicole De Rouin

– avec surdité en prime !

Sachez d'abord que je me sens un peu mal placée pour parler de ce que peuvent vivre les familles nouvellement arrivées au Québec. Peau blanche, yeux bleus, famille débarquée ici en 1642, je fais facilement partie de la majorité. À part les taches de rousseur (gènes écossais obligent) et un certain accent « reste du Canada », je ne vis pas trop d'embûches en matière d'intégration. Mais je sais que ce n'est pas le cas de tout le monde.

Si apprendre la surdité de mes fils m'a lancée dans les péripéties de l'adaptation, je ne peux imaginer composer avec cela en parallèle avec l'arrivée dans un nouveau pays et l'approvisionnement de celui-ci. Et pourtant, c'est exactement ce que font de nombreux parents que je visite dans le cadre du programme *Plaisir de lire*. Je leur tire mon chapeau parce qu'ils font face à des défis que la plupart d'entre nous n'auront jamais à relever.

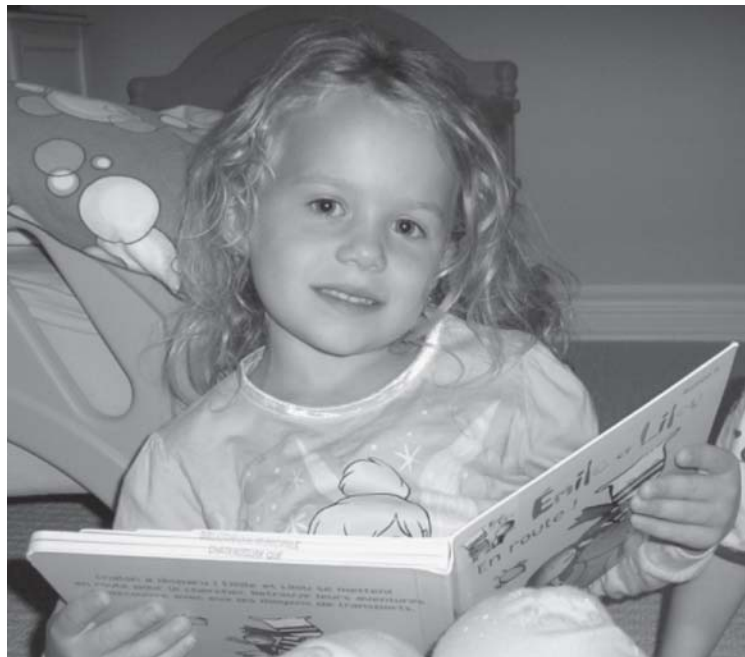
En plus de chercher à comprendre la surdité, à s'orienter pour trouver des services adaptés aux besoins de leurs enfants, et trouver le temps nécessaire pour les rendez-vous et la stimulation précoce que nous savons tous essentielle, ils doivent de surcroît se familiariser avec une nouvelle façon de vivre. Maintenant, pensez à ce que ce serait de faire toutes ces démarches-là dans une langue peu ou pas connue.

Certaines familles sont arrivées ici en sachant d'avance que leur enfant vit avec une surdité. La bonne réputation de notre système de santé (ouf !) peut les motiver à déménager ici pour donner de meilleures chances à leur enfant. Il y a, par exemple, des pays où l'implant cochléaire n'est pas encore une option. On pourrait croire que ces familles auraient un peu moins de difficultés : le choc du diagnostic est passé et la recherche de services est souvent bien amorcée avant leur arrivée. Mais ils arrivent le plus souvent sans réseau de soutien, sans famille ni amis. Parfois, ils ne parlent pas français et n'ont pas été mis au courant d'avance que la maîtrise de cette langue est quasi obligatoire si l'on veut travailler au Québec. Certains parents ont des diplômes de leur pays (médecin, ingénieur, etc.), mais ne peuvent travailler dans leur domaine ni retourner aux études pour le faire, faute de ne pouvoir s'exprimer en français. D'autres réussissent à entreprendre des études, mais ne sont pas suffisamment à l'aise à la fin pour passer l'examen de français qui leur permettrait de pratiquer leur profession. Sans travail, l'argent devient vite un problème.

Bien sûr, il y a des cours de francisation. Mais comment trouver le temps d'assister aux cours en plus d'être aux études ou de travailler, sans parler du problème de trouver un service de garde ? Les emplois qu'ils réussissent à dénicher n'ont pas souvent des horaires très flexibles. Comment se

libérer pour amener son enfant au centre de réadaptation et aux multiples autres rendez-vous que la surdité occasionne ?

Les familles dont les enfants sont diagnostiqués au Québec, que ces derniers soient nés ici ou ailleurs, encaissent le coup loin de leurs réseaux de soutien. Facile de s'isoler dans ce cas-ci. Parfois, pour des raisons culturelles, les parents se sentent obligés de cacher la surdité à leurs familles dans leur pays d'origine - une pression de plus à supporter. Dans d'autres cas, la surdité, particulièrement si elle s'annonce conjointement avec d'autres limitations fonctionnelles, peut entraîner des délais ou même l'arrêt de la démarche en vue d'obtenir le statut de résident permanent. Dans ce cas-là, on mène une existence incertaine et des plus stressantes : permis de travail non renouvelé, assurance maladie coupée, même pour l'enfant handicapé, et une période d'attente interminable.



Je pense que la langue constitue le plus gros obstacle à surmonter pour les familles qui arrivent ici de pays non-francophones. D'abord, il faut pouvoir parler français, ou du moins anglais, pour comprendre le système de santé et pour démêler les rôles de tous les intervenants qui entrent dans notre vie à la suite d'un diagnostic de surdité : médecin de famille, ORL, audiologiste, orthophoniste, éducatrice spécialisée, travailleuse sociale et peut-être même l'ergothérapeute, le physiothérapeute (peute, peute et j'en passe !). Comment comprendre le programme de transport et



hébergement ou de répit et dépannage, comment faire une demande de crédit d'impôt, comment savoir même qu'on a droit à ces programmes ? Et quand on nous offre peu de services pour notre enfant, comment revendiquer si on ne maîtrise pas la langue officielle ?

À la maison, comment stimuler l'enfant dans la langue utilisée pour la réadaptation si on ne la maîtrise pas ? Difficile d'être un modèle de langage si on apprend au même rythme que l'enfant. Et que dire de l'impact sur le reste de la famille ? Est-ce qu'on choisit d'abandonner sa langue maternelle, de ne plus parler à son conjoint, à ses autres enfants, dans sa propre langue, pour favoriser le développement de langage de notre enfant sourd ? Quel impact cela a-t-il sur la dynamique familiale ? Et si, en plus, on nous recommande d'utiliser la langue des signes ? On se trouve contraint à suivre des cours de signes en français, une langue qu'on ne maîtrise déjà que peu, pour en apprendre une autre qui nous est complètement inconnue. Suffisant pour déboussoler les familles les plus solides, non ?

À mes yeux, c'est un miracle que ces parents puissent réussir à trouver le temps et la motivation de s'engager dans la stimulation de leurs enfants de façon quotidienne. Certes, nous avons tous nos problèmes d'emploi, d'argent, de relations familiales, mais les familles nouvellement arrivées ici n'ont pas les systèmes de soutien que nous pouvons avoir. Et comment se concentrer sur les besoins de notre enfant vivant avec une surdité quand dans notre pays d'origine – là où sont nos familles et nos amis – la guerre éclate, les pluies inondent, les despotes serrent la vis... Moi, j'arrive à leurs portes avec mes livres d'enfants en annonçant que lire est un plaisir. Ce n'est pas moins vrai, mais je comprends que cela ne figure pas toujours en tête de leurs priorités. Je salue leur grande capacité d'adaptation, leur persévérance face aux problèmes et leur détermination à assurer un avenir meilleur à leurs enfants. Un livre avec ça ?

Nés ici, d'origine sénégalaise

Par Aissatou Diallo

Composition de la famille :

La mère : Aissatou Diallo
L'aîné : Mamoudou Diallo (4 ans)
à une surdité légère aux deux oreilles
Le dernier : Amadou Diallo (2 ans et demi)

Nous sommes originaires du Sénégal en Afrique de l'Ouest. Je suis arrivée au Québec en 1996 pour étudier et j'ai décidé de m'installer au Québec après mes études universitaires en comptabilité. Le choix du Québec pour les études vient du fait que mes frères aînés ont également étudié ici. Notre langue maternelle est le peulh, mais la langue officielle au Sénégal est le français car le Sénégal est une ancienne colonie française. J'ai donc fait toutes mes études en français.

Mamoudou est né prématuré à 34 semaines et 5 jours à Montréal. Il est resté environ un mois à l'hôpital. Il a échoué le test auditif qu'il a passé pendant son séjour. Après sa sortie d'hôpital, il a été référé à l'Hôpital de Montréal pour enfants où il a subi d'autres tests auditifs pendant plusieurs mois et le diagnostic de sa surdité a été confirmé au printemps 2007.

Après la confirmation de sa surdité, l'hôpital a transféré son dossier à l'Institut Raymond-Dewar (IRD) où il est suivi une fois par semaine depuis l'automne 2008 par une orthophoniste et une audiologiste. Les séances de thérapie se passent bien et les intervenantes nous donnent beaucoup de renseignements sur les programmes et les services pour

les enfants vivant avec une surdité et leurs parents. Ce sont d'ailleurs elles qui nous ont parlé de l'**AQEPA**. Elles prennent toujours le temps de nous expliquer les démarches à suivre lorsque nous manifestons le désir de nous inscrire à un programme ou d'obtenir un service. Leurs portes sont tout le temps ouvertes pour nous et elles sont d'un grand soutien. Nous avons de très bonnes relations. J'en profite pour souligner leur excellent travail, leur dévouement et leur amour inconditionnel des enfants.

Mamoudou et son frère fréquentent un centre de la petite enfance (CPE) francophone et, à la maison, nous parlons aussi bien le français que le peulh. Nous faisons beaucoup de lecture grâce au programme *Plaisir de lire* de l'**AQEPA**. Mamoudou a un retard de langage par rapport aux enfants de son âge, mais il connaît plus de mots en français qu'en peulh. Il est bien intégré au CPE qui accueille des enfants avec et sans handicap. Nous n'avons pas eu à apprendre le langage des signes car ce n'était pas nécessaire dans son cas.

Les activités sociales se passent mieux maintenant, comparativement au tout début. Nous n'avons pas fait beaucoup de rencontres de parents et de groupes car ce n'est pas évident de trouver du temps.

La surdité est perçue comme un handicap majeur au Sénégal.

La stimulation repose uniquement sur moi.





Les sacs d'histoires

Par Louise Bellemare

Devant l'augmentation de la clientèle allophone et le besoin de créer des ponts entre les familles issues de l'immigration, des écoles de la région montréalaise ont mis sur pied le projet « Sacs d'histoires ». Ce projet propose aux enfants d'apporter à la maison un sac préparé à l'école contenant un livre jeunesse en français accompagné de la traduction de celui-ci dans la langue familiale ainsi qu'un CD avec l'histoire racontée dans plusieurs langues. Certaines écoles ajoutent des jeux à faire en famille en lien avec l'histoire. Des parents bénévoles confectionnent les sacs ou font la traduction ou l'enregistrement de l'histoire dans leur langue, c'est une façon d'intégrer les parents à l'école et de favoriser la réussite scolaire. Ayant participé à la production du sac ou à la conception des jeux, les parents se sentent valorisés. Le projet est également excellent pour l'estime de soi du jeune qui doit partager avec sa famille le contenu du sac qu'il a apporté à la maison.

Comme le souligne Christiane Perregaux, « de nombreuses recherches ont démontré un lien de causalité entre l'échec de l'apprentissage de la langue écrite et le milieu familial de l'enfant. Ces recherches ont montré que lorsque les parents ne connaissent pas la langue, il est plus difficile pour un enfant de faire ses armes au plan de la lecture. Le projet « Sacs d'histoires » a comme but de contrer ce problème en faisant circuler des livres entre l'école et la maison. Trop souvent des familles migrantes ou populaires (défavorisées) manquent de confiance et peinent à faire valoir leurs compétences. À Montréal, ce projet poursuit deux objectifs principaux : mettre en valeur la langue des parents tout en faisant des activités littéraires ainsi que rapprocher l'école primaire et les familles. (...) Le matériel est conçu de façon à permettre aux parents faibles en lecture de se considérer des acteurs essentiels pour l'apprentissage de leur(s) enfant(s). Par les traductions, les parents peuvent faire reconnaître leurs savoirs et ne pas se sentir en perpétuel décalage avec leur progéniture.

Un an après la mise en route du projet « Sacs d'histoires », les enseignants se sont retrouvés afin d'échanger leurs expériences toutes positives. Ils ont notamment souligné les nombreux progrès et les intérêts suscités par cette méthode auprès des parents et auprès des enfants. Il faut noter que ce projet exprime une réelle volonté politique où l'école intègre les compétences propres de tous les parents dans le cadre scolaire, ce qui représente un grand pas en avant. Ce projet porte ses fruits autant chez les familles francophones que chez les familles allophones dans un souci de mieux démocratiser la lecture. »¹

Le projet « Sacs d'histoires » découle d'une initiative d'un ancien enseignant du Royaume-Uni, Neil Griffiths. Son projet

« *Story Sacks* » s'est répandu dans les écoles et les bibliothèques de son pays.²

Nous savons tous à quel point un projet de ce type serait bénéfique pour les jeunes vivant avec une surdité dont les parents maîtrisent peu ou mal le français. Malheureusement, il n'est pas offert partout parce, très souvent, il fait partie des projets mis en place par certaines écoles dans le cadre du programme de soutien à l'école montréalaise.



Voici comment le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport présente ce programme. « Globalement, les élèves de l'île de Montréal réussissent aussi bien que les élèves des autres régions du Québec. Toutefois, on remarque que bon nombre d'élèves issus de milieux défavorisés, dont certains sont peu scolarisés lorsqu'ils arrivent au Québec, éprouvent plus de difficulté, présentent un retard scolaire plus marqué et des apprentissages moins consolidés, réussissent moins bien, sont moins nombreux à obtenir un diplôme et quittent souvent l'école plus tôt sans avoir obtenu de qualification.

(...) Ce programme veut apporter sa contribution à la poursuite d'un objectif fondamental : favoriser chez les élèves un cheminement scolaire progressif et continu qui tienne compte de leurs caractéristiques et de leurs besoins et assurer la réussite des apprentissages du plus grand nombre.

Les moyens pouvant être mis en place sont nombreux et devraient être choisis en fonction de la situation particulière de chaque école cible et de ses élèves. »³

Vous trouverez un excellent article sur le sujet dans *Vie pédagogique*, no 155, septembre 2010 à l'adresse suivante : www.viepedagogique.gouv.qc.ca dans la section projets et pratiques.

¹www.plurilingua.ch/documents/AtChPerregauxsacsdhistoires.pdf

²www.standards.dfes.gov.uk/parentalinvolvement/pics/pics_storysacks

³www.mels.gouv.qc.ca/ecolemontrealaise



Nés ici, de parents marocains

Par *Dr. Hassane Assaoudi*, **AQEPA** Montréal Régional

Notre famille est composée d'un couple de deux garçons Ayman (6 ans) et Sami (3 ans). Nos deux enfants sont nés à Montréal. Mon épouse, Hakima, et moi sommes venus en avril 2003 en provenance du Maroc, notre pays d'origine.

La surdit  de mon enfant Sami est de naissance, mais nous n'avons pas  t  en mesure de d tecter ce probl me avant l' ge de 2 ans, lorsqu'on a fait les tests d'audition. Les tests ont montr  que notre enfant a une surdit  s v re et il a port  les appareils auditifs quelques mois plus tard. Heureusement, d s que nous avons appris cette mauvaise nouvelle, nous avons  t  bien inform s des diff rents programmes d'aide pour nous soutenir dans l'apprivoisement de la surdit  et dans notre v cu quotidien avec ce handicap.

On vit toujours avec les cons quences de ce handicap et on esp re toujours entendre quelques mots de notre enfant qui ne prononce jusqu'  maintenant que deux mots : papa et maman. Le fran ais n'est pas notre langue maternelle. Il est

trop t t pour parler de la premi re langue de mon enfant vu qu'il ne sait prononcer que deux mots. En ce qui concerne la langue des signes, nous ne savons pas si nous devons l'apprendre ou non.

Sami est r cemment inscrit dans une garderie et il commencera au d but du mois prochain (octobre 2010).

Personnellement, nous appr cions les activit s sociales et les rencontres de parents. Cela nous fait sentir que nous ne sommes pas seuls et que nous sommes tous l  pour vaincre le handicap de nos enfants.

Malheureusement, la surdit  est tr s mal per ue au Maroc (mon pays d'origine).

La stimulation de mon enfant repose plus sur la m re que le p re.

Merci.



Un peu de lecture

Par *Louise Bellemare*

Lire avec fiston

Voulant favoriser la lecture chez les jeunes gar ons en difficult , un projet a  t  mis sur pied dans la r gion de Sherbrooke. L'absence de mod les masculins dans l'enseignement au primaire et le peu de livres correspondant aux int r ts des jeunes gar ons propos s   l' cole sont des raisons  voqu es pour expliquer que ceux-ci ne lisent pas ou n'aiment pas lire. L'id e est donc venue de former une triade de pr f rence enti rement masculine : l' l ve qui accepte de participer, un  tudiant en enseignement qui sugg re des lectures, qui guide le jeune dans ses choix et qui fait la lecture avec le jeune et le parent. Le parent quant   lui participe   la lecture avec le jeune et l' tudiant, tout en alimentant celui-ci sur les int r ts de son enfant. Un des points importants de ce projet, c'est qu'il n'y a pas d'attente de r sultats, donc pas de pression, mais du plaisir.

Les r sultats   la fin d'une premi re ann e ont  t  tr s positifs et le projet reconduit.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de Vie p dagogique pour lire le texte du num ro 154, mai 2010   la section « Milieux en action » que vous trouverez dans les archives   l'adresse : www.viepedagogique.gouv.qc.ca.

Apprentissage   l'aide de bandes dessin es

Les bandes dessin es seraient d'un apport int ressant pour les lecteurs d butants, d veloppant leurs habilet s de lecture. Ainsi, comme dans tout autre livre, la lecture se fait de gauche   droite, les histoires ont un d but, un milieu et une fin et le vocabulaire est vari . Cependant, les illustrations donnent un coup de pouce pour comprendre l'histoire, pour saisir les inf rences et pour pr dire le d roulement du r cit.

C'est un genre qui pla t aux gar ons. Le plaisir qu'ils  prouvent   lire les bandes dessin es les porte   d velopper le go t de la lecture.

Allez lire le texte « Pas seulement ludiques : Les bandes dessin es et la compr hension de textes suivis chez les gar ons » - <http://www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/LessonsInLearning/LinL20100721Comics-2.html> - et vous pourrez   la biblioth que emprunter des bandes dessin es pour votre gar on (et un peu pour vous).

PHONAK





Les aventures de Danucci

Par *Danielle Juneau*, **AQÉPA** Mauricie-Centre-du-Québec

À force de voyager partout à travers le monde entier, j'ai souvent appris à reconnaître les drapeaux des pays. Imaginez-vous donc que ma Pichounette s'est divertie à faire un jeu. Elle s'est amusée à dessiner les drapeaux en blanc et m'a demandé de les colorier et les identifier. Quel jeu rigolo ! Cela m'a pris un certain temps, il y en a que ce n'est pas évident. Chers petits et grands, mettez-vous à vos crayons de couleurs et amusez-vous à colorier la partie indiquée sur le dessin. Ce n'est pas difficile. Voici un peu d'histoire sur le drapeau du Québec et celui du Canada. Ce soir vous vous coucherez beaucoup plus cultivés au sujet de votre province et votre pays d'origine ou d'adoption.

C'est au Moyen-âge que le drapeau prit toute son importance grâce au système d'identification des personnes, des lignées et des collectivités par représentation des armoiries qui furent souvent reproduites sur des drapeaux. Aujourd'hui, le drapeau fait partie de la vie de tous les jours : sur les bâtiments publics, certains monuments, pour la présence d'un chef d'état en visite officielle ou encore lors d'événements sportifs... Les drapeaux sont omniprésents. À l'origine, un drapeau était

une pièce d'étoffe attachée à une hampe, qui permet, grâce à l'emblème qui y est représenté, de le rattacher à un groupe, une nation, une région, une ville, etc.

C'est le 15 février 1965, sur la colline du Parlement à Ottawa, que s'est déroulée la cérémonie d'inauguration du drapeau canadien, en présence du gouverneur général Georges Vanier, du premier ministre Lester B. Pearson, des membres du Cabinet, ainsi que de milliers de citoyens. La foule entonna ensuite l'hymne national « O Canada » suivi de l'hymne royal « Dieu protège la Reine ».¹

C'est donc le 21 janvier 1948, peu avant trois heures, que le drapeau du Québec, tel que nous le connaissons aujourd'hui, flotta pour la première fois sur l'Hôtel du Parlement. Devant les députés qui ovationnent, Maurice Duplessis présente son drapeau au Québec. Le fleurdelisé devient l'emblème distinctif du Québec, des Québécoises et des Québécois.²

¹ Patrimoine canadien : www.pch.gc.ca

² <http://www.republiquelibre.org/cousture/DRAPO.HTM>

Identifiez ces drapeaux les plus populaires qui sont faciles à reconnaître.

1

2

3

4

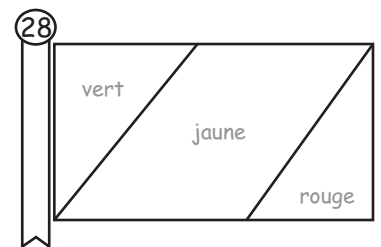
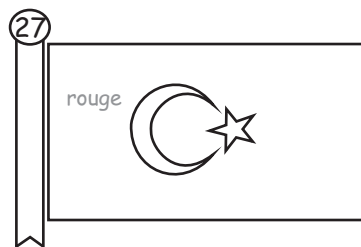
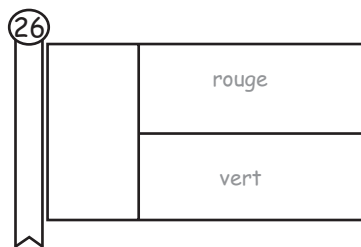
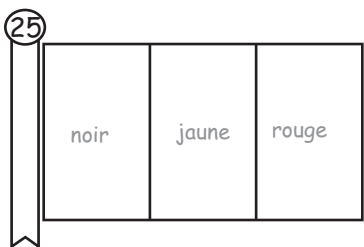
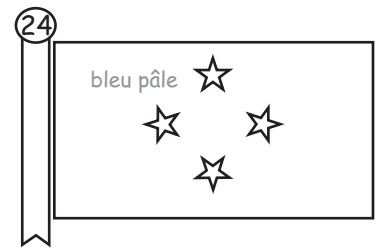
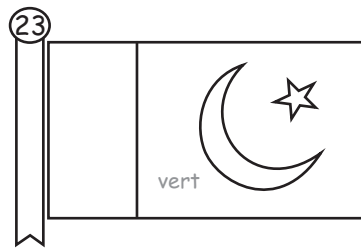
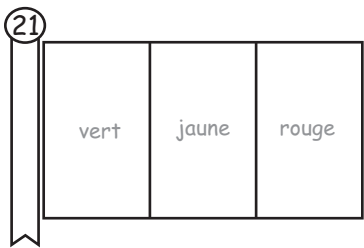
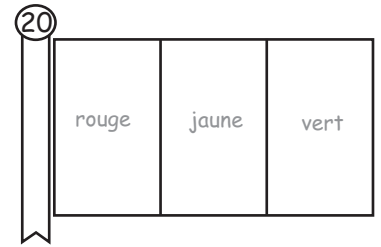
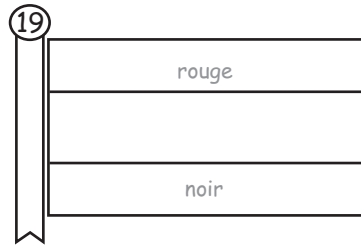
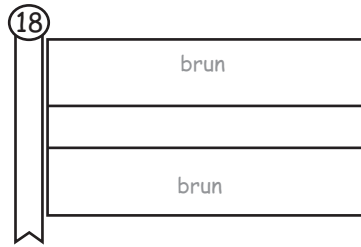
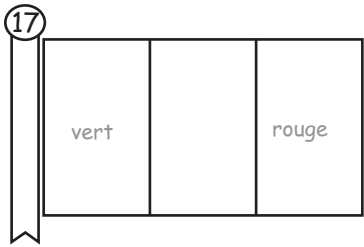
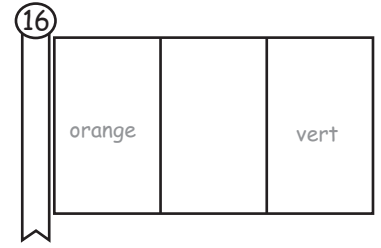
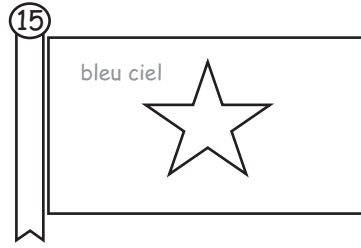
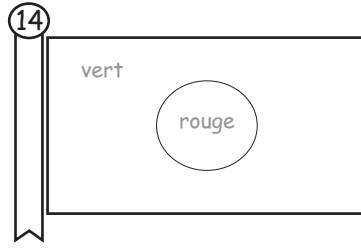
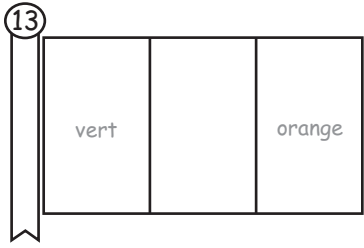
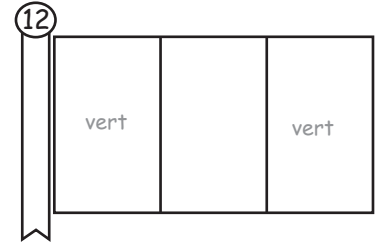
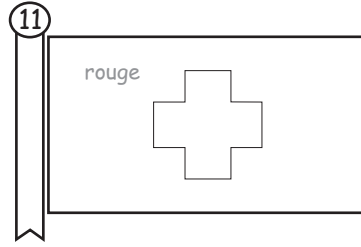
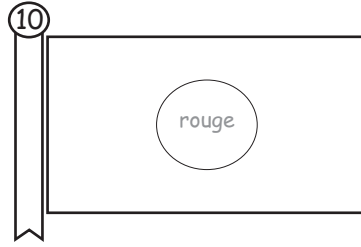
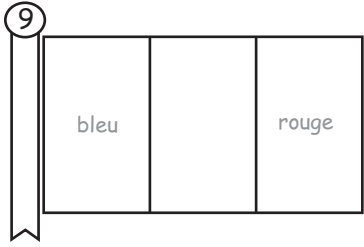
5

6

7

8

Amusez-vous comme moi à colorier et identifier ces drapeaux, vous trouverez qui se cache derrière.



Les réponses se trouvent à la page 13 de la revue.



Chez nos voisins du Sud

Par Louise Bellemare

Le vécu américain pourrait nous inspirer dans nos façons de faire, de penser et d'être. La situation des jeunes vivant avec une surdité issus de l'immigration y est à la fois semblable et différente. Elle est semblable par l'augmentation de l'immigration chez nos voisins et différente parce qu'une grande partie de ces immigrants proviennent de pays hispaniques et continuent à utiliser au quotidien leur langue d'origine. Ainsi, en 2002-2003, les élèves d'origine hispanique comptaient pour 24,5 % de l'ensemble des élèves américains vivant avec une surdité¹ tandis que 51 % sont « blancs »².



Les intervenants étant, en grande majorité, d'origine caucasienne et de langue maternelle anglaise devront apporter plusieurs changements à leur pratique.

Ainsi, il leur est conseillé de **prendre du temps** pour connaître la famille (en compagnie d'un interprète de la même origine, qui peut aussi alimenter l'intervenant sur des aspects culturels). Cette familiarisation avec la famille va permettre de travailler sur la collaboration famille-intervenant. Dans certaines cultures, il est mal vu que des personnes extérieures à la famille se mêlent de donner des conseils alors que, dans d'autres, les parents s'en remettent totalement au professionnel, ne comprenant pas pourquoi celui-ci recherche leur expertise et une participation active de leur part. (Serait-ce parce qu'il n'est pas assez compétent pour faire le travail tout seul ?) L'intervenant doit aussi **prendre du temps** pour établir la communication, pour que les parents expriment leurs attentes et pour s'assurer que les objectifs poursuivis avec l'enfant soient bien acceptés.

L'immigration américaine venant en bonne partie de pays d'Amérique latine, certaines familles immigrantes ne sont pas très scolarisées, connaissent peu ou pas l'anglais ou peinent à trouver de travail selon leurs compétences, il est important que l'intervenant les encourage à procurer à l'enfant un bain de langage adéquat, quitte à utiliser des ressources de la

famille élargie ou de la communauté. L'intervenant doit leur suggérer des activités de stimulation qui cadrent de façon naturelle avec les interactions et les routines de la famille.

L'ouverture d'esprit est une notion importante dans ce contexte de diversité culturelle. Le professionnel doit oublier les stéréotypes et ses préjugés. C'est d'autant plus important que, dans la société américaine, l'intervenant a souvent deux positions de force : il est professionnel et membre du groupe « blanc ». Il doit être attentif à considérer les parents immigrants comme de véritables partenaires, avec autant de compétences parentales que les autres parents.

La perception de la limitation et de l'enfant handicapé peut différer selon les cultures ou les croyances. Ainsi, la surdité peut être considérée comme la conséquence d'une conduite honteuse de la part des parents ou de la famille élargie. Les personnes adeptes de cette croyance vont avoir le réflexe de minimiser cette surdité, de la cacher ou de la nier ; ce qui a souvent comme conséquence une piètre stimulation de l'enfant et une faible participation aux activités initiées par l'intervenant. Pour d'autres, l'enfant handicapé est un cadeau de Dieu dont ils prendront soin à vie, ce qui peut mener à voir toute intervention pédagogique ou de réadaptation comme une négation de la volonté de Dieu. Ce n'est pas que dans la population immigrante que l'acceptation de la surdité peut poser problème. En observant les jeunes d'ici, vous avez sûrement remarqué quelques jeunes vivant avec une surdité se comporter en enfants-rois. Notez qu'ils ne sont pas les seuls.

Il est possible que le nombre de jeunes avec limitations multiples soient en augmentation. Certaines étiologies de la surdité sont plus susceptibles que d'autres de causer des atteintes supplémentaires : rubéole, cytomégalovirus, prématurité, etc. Ces causes sont responsables d'un nombre important de surdité dans la population afro-américaine ou hispanique tandis que la surdicécité serait plus présente chez les personnes d'origine asiatique.³

À l'image de la société, le monde de la surdité est en changement. Tous devront s'adapter et travailler ensemble à la réussite de chacun des jeunes vivant avec une surdité.

¹ Picard, M. ; *Children with Permanent Hearing Loss and Associated Disabilities : Revisiting Current Epidemiological Data and Causes of Deafness* dans *The Volta Review*, volume 104, numéro 4, 2004, p. 231

² Rhoades, Ellen A. ; Price, Fiona ; Perogoe, Christina Barris ; *The Changing American Family & Ethnically Diverse Children with Hearing Loss and Multiple Needs* dans *The Volta Review*, volume 104, numéro 4, 2004, p. 288

³ Ibidem p. 289



La petite chronique littéraire du Centre de documentation de l'IRD

Par Jade St-Vincent, Institut Raymond-Dewar



Accompagner la surdité de son enfant

Guerra-Boinon, Marie-Laure.- Lyon : Chronique sociale, 2008.- (Comprendre les personnes : l'essentiel).- 96 p. : ill.- ISBN 978-2-85008-705-9.- ~19,95 \$

Cet ouvrage aborde le vécu d'une mère, d'un couple lors des doutes d'origine, au moment du diagnostic initial, et dans le quotidien de l'accompagnement au fil des années de croissance de son enfant. L'auteur, mère de famille, livre ses questionnements, ses émotions, les réponses et les expériences accumulées pour faciliter le bien-être de son enfant, son insertion scolaire et sociale. Les parents trouveront de précieux éléments pour assurer une guidance parentale adaptée.



L'enfant qui n'entend pas : la surdité un handicap invisible.

Seban-Lefebvre, Dominique ; Toffin, Christine.- Paris : Belin, 2008.- (Naître, grandir, devenir).- 191 p. : ill.- ISBN 978-2-7011-4410-8.- ~ 29,95 \$

Il est important de parler de la surdité de l'enfant car cela a des répercussions sur le développement de son langage, de son cursus scolaire et sur son insertion sociale. « Tout est langage » disait Françoise Dolto, mais comment participer à notre société de communication si on ne peut pas entendre, comment communiquer avec un tel enfant ? Cet ouvrage non partisan est ouvert à toutes les perspectives qui s'offrent aujourd'hui, il s'adresse tant aux parents qu'à tous les professionnels concernés par l'enfant qui n'entend pas, et peut par là même contribuer à changer le regard que notre société porte sur lui.



Les surdités de l'enfant

Mondain, M. ; Brun, V.- Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson, 2009.- (Rencontres en rééducation : no 25).- 79 p.- ISBN 978-2-294-70749-0.- ~75 \$

Cet ouvrage s'intéresse à la communication de l'enfant avec un déficit d'audition. Dans un premier temps, il explique comment diagnostiquer une surdité chez un enfant, puis comment mener le bilan étiologique pour une meilleure prise en charge. Sont également abordées, les méthodes de communications alternatives en cas de surdité ainsi que les différentes méthodes de réhabilitation de l'audition. Enfin, les rôles des différents intervenants dans ces réseaux et, plus spécifiquement le rôle de l'orthophoniste, sont développés.

Réponses des Aventures de Danucci

- | | | | | | |
|---------------|-----------|---------------|------------------|---------------|---------------|
| 1.Canada | 6.Vietnam | 11.Suisse | 16.Côte d'Ivoire | 21.Mali | 26.Madagascar |
| 2.États-Unis | 7.Chine | 12.Nigéria | 17.Italie | 22.Libye | 27.Turquie |
| 3.Royaume-Uni | 8.Québec | 13.Irlande | 18.Lettonie | 23.Pakistan | 28.Congo |
| 4.Islande | 9.France | 14.Bangladesh | 19.Yémen | 24.Micronésie | |
| 5.Australie | 10.Japon | 15.Somalie | 20.Guinée | 25.Belgique | |

Acquisition du langage

Compte rendu de la mini-conférence interactive du vendredi 30 mai 2008

Par *Michel Joris*, chargé de projet d'Éducation permanente

N.D.L.R. Ce texte est repris de *La Parentière*, bulletin trimestriel, numéro 7, septembre-octobre 2008. *La Parentière* est une publication de l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones (APEDAF). Cette association étant belge, certains mots peuvent être différents, par exemple « logopède » est chez nous « orthophoniste », etc. Veuillez aussi noter que l'on peut lire dans *Connaissances et surdités*, revue de l'Acof, septembre 2010, qu'une proposition de loi pour généraliser le dépistage à la naissance en France devrait être déposée en décembre 2010.

Nous pouvons encore nous réjouir du succès de la mini-conférence du 30 mai consacrée à l'acquisition du langage et présentée par madame Nadine Clerebaut, psychologue et logopède durant de nombreuses années, co-auteur du livre *L'enfant sourd* (Éd. De Boeck, 1996) avec madame Lepot-Froment et auteur de nombreux articles. Notre objectif a été atteint : nous avons réuni des professionnels, des Sourds et des parents membres qui ont pu faire connaissance et échanger. Madame Clerebaut, forte de son expérience et de sa maîtrise du sujet, a voulu donner une teneur particulièrement interactive à sa conférence. Je vous présente ci-dessous, un résumé de ce moment, riche en enseignements, que nous avons vécu.



L'apprentissage du langage est complexe. Tous les aspects du développement de l'enfant (affectif, cognitif, moteur et relationnel) sont liés durant le processus d'acquisition de langage. Arriver à un langage structuré constitue donc une véritable prouesse pour les jeunes enfants, qu'il s'agisse du langage oral ou de la langue des signes. Il existe différentes manières de communiquer : la langue des signes, l'oralisme avec ou sans LPC (langage parlé complété)... Mais ces stratégies s'inscrivent toutes dans le cadre d'interactions. En fonction de ces interactions, certaines stratégies seront plus adaptées que d'autres pour permettre à l'enfant d'accéder à la communication et au langage.

Si l'on envisage l'aspect purement communicationnel, le

plaisir joue un rôle prépondérant : il faut que l'enfant prenne du plaisir à communiquer. Ceci dit, la seule communication n'est pas suffisante, il faut que l'enfant accède à un langage plus formel, plus structuré pour devenir plus créatif, pour pouvoir inventer des histoires par exemple.

Pour organiser sa pensée, l'enfant a aussi besoin d'un langage structuré, qu'il soit oral ou signé. Les enfants découvrent le monde et essaient de le comprendre. Nous appréhendons le monde notamment au travers de catégories. Prenons l'exemple d'un chien. Un chien est un animal. Pour les petits, à un certain stade de développement, il n'est pas du tout évident qu'un « chien » soit un « animal » ou qu'un « caniche » s'appelle aussi un « chien ». La prise de conscience de ces catégories s'acquiert en grande partie grâce à l'organisation de ce qui a été stocké dans la mémoire. Une communication basique avec le bébé, bien que très importante, ne permet pas de développer suffisamment ces différentes facultés. Les stratégies pour permettre de développer ces facultés doivent être envisagées indépendamment des différentes polémiques méthodologiques, en se centrant sur les besoins de l'enfant et sur la meilleure manière de se comporter pour lui permettre d'accéder à un langage développé, structuré et structurant.

Conditions nécessaires pour acquérir un langage structuré

- 1) L'équipement sensoriel : c'est-à-dire l'audition pour les entendants, les restes auditifs éventuels et la vision pour les sourds. Cet équipement sensoriel doit être dans le meilleur état possible. Si c'est le cas, le processus neurologique peut démarrer. Les connexions nécessaires n'existent pas encore dans le cerveau du bébé qui vient de naître. Progressivement, par l'expérience, des connexions s'opèrent, le cerveau se « formate » en fonction notamment de la fréquence des situations vécues. Les liens qui se tissent permettent la structuration progressive du langage.
- 2) L'équipement neurologique : un cerveau en bon ordre de marche, qui peut s'organiser correctement.
- 3) L'équipement moteur : pour permettre l'expression, il faut de bonnes capacités motrices de la bouche ou des mains. Un enfant sourd suite à une méningite, par exemple, a parfois des difficultés articulatoires.
- 4) Les interactions adultes-bébés : un bon rapport à l'autre et surtout de bons échanges avec ses parents. Ces échanges s'opèrent, dès le départ, grâce à la langue maternelle. Si

plusieurs langues d'échange coexistent : l'enfant, à un certain stade de développement, peut décider de la langue qu'il considère comme sa langue maternelle.

Ce sont avant tout les parents qui sont conscients des petites différences de mimiques, de comportements, des finesses d'expression du bébé. Cette connaissance des ébauches de communication parents-enfants est fondamentale pour l'acquisition du langage. Lorsque l'enfant sourd est tout petit, moins d'un an, la communication se passe généralement bien avec les parents parce qu'elle est multisensorielle : tout passe par l'intuition, par le regard. Cependant, le dépistage très précoce (maternité) et son impact émotionnel peuvent perturber le rapport des parents à l'enfant. C'est pour cela qu'il fait couler tant d'encre et qu'il est complètement remis en question en France. (Voir la note de la rédaction en début de texte.) Lorsque les parents reçoivent un diagnostic de surdité, il y a le plus souvent un passage à vide au niveau interactionnel. D'autant plus que le dépistage se fait en maternité, alors que ce bébé reste à découvrir. Les parents devront trouver la force de reprendre les échanges, pour le bien de l'enfant, même s'ils ont encore des difficultés à gérer cette situation nouvelle, ce bébé soudain médicalisé.

Dans le cours « normal » du développement du langage, une des premières façons de s'exprimer du bébé est le babillage. Il existe un équivalent de ce babillage en langue des signes chez les bébés sourds de parents sourds signants. Ils expérimentent leurs mains comme le bébé entendant expérimente ses productions orales.

- Vers 6-7 mois, le babillage oral disparaît chez l'enfant sourd profond parce qu'il ne s'entend pas. Par contre, l'enfant entendant ou malentendant continue à babiller parce que cela provoque une sensation auditive et induit un effet : cela fait réagir maman ! L'enfant malentendant peut donc continuer à produire des sons, ce qui peut faire croire que l'enfant entend bien alors qu'il a une perte auditive moyenne ou sévère...
- Lors des mois suivants, bien avant un an encore, l'enfant entendant va sélectionner tous les sons de la parole qu'il entend autour de lui, tout comme l'enfant sourd de parents sourds ; les gestes des mains qui sont utilisés par ses parents.
- Les alentours de 10 mois sont des moments vraiment importants : l'enfant entendant va produire des syllabes répétées du type : « gagagaga-rararara-mamamama ». Les parents interprètent (c'est une interprétation totalement libre) alors les vocalises comme étant des mots et considèrent, dès lors, l'enfant comme un interlocuteur plus compétent. Les parents vont devenir plus « exigeants » au niveau de ces productions, ce qui « tire » l'enfant vers un futur langage. À ce moment, les enfants ont compris l'importance de la communication :

leurs parents s'intéressent à ce qu'ils montrent, leur vocalisation attire leur attention. Ils comprennent que l'on peut se mettre d'accord sur ce dont on va parler : c'est ce qu'on appelle « l'attention conjointe ». Les bébés sourds n'ont, en général, aucun problème au niveau de cette stratégie de communication qui va, dès lors, influencer les développements cognitif et affectif. Ce sont des stratégies de communication qui se mettent en place tout à fait naturellement.

- Vers un an, un an et demi, les vocalises se transforment en des petits mots, le babillage signé en petits signes. Un des premiers signes que va produire le bébé sourd est « encore ». Il s'agit d'un signe abstrait qui ne renvoie pas à un signifié matériel. L'enfant commence à s'approprier des notions de plus en plus complexes.



Histoire de l'appropriation du concept chien par un enfant sourd

Cet exemple nous permet de montrer comment les dimensions affectives, relationnelles et cognitives s'agencent dans le processus d'acquisition du langage. Il a 13 mois lorsqu'il arrive au centre. Il regarde le bureau de la secrétaire. Habituellement, la secrétaire venait avec un petit caniche beige. Ce jour-là, il ne le voit pas. Il est étonné. Dès lors, il produit pour la première fois le signe chien. Jusqu'à présent, il n'avait jamais senti le besoin d'utiliser ce signe. À ce moment, il se retrouve dans une situation où il a besoin de ce signe, il l'utilise donc tout naturellement. Nous pouvons remarquer qu'il connaît la permanence de l'objet. Bien que le chien ne soit pas présent, il sait qu'il existe.

À ce stade de développement de l'enfant, les premiers mots ou les premiers signes sont attachés à un objet en particulier. « Pomme » désignera par exemple des pommes vertes, mais pas des pommes rouges. Quinze jours plus tard, il signe « chien » en voyant la photo d'un chien dans un livre juste

après que l'adulte lui ait dit : « Tu as vu le chien ? ». Mais si l'adulte ne dit rien, il ne signe rien. Quinze jours plus tard encore, il a donc 14 mois, il signe « chien » pour tous les animaux qu'il rencontre. Il est passé d'une utilisation trop étroite à une utilisation trop large. Lorsque l'enfant est entendant, et n'a aucun problème, les adultes ne le remarquent pas, ils ne s'inquiètent pas. Par contre, lorsque l'enfant présente des difficultés, la lecture de ces situations est différente : « Il se trompe ! ». Ce n'est pas bénéfique à l'enfant. Il faut être conscient du fait que l'enfant sourd profond suit tout simplement le processus intellectuel habituel d'acquisition du langage. Le phénomène de sur-extension est tout à fait normal.



À 15 mois, il touche le manteau de fourrure (synthétique) de la logopède et il signe « chien ». Il évoque une similitude avec un objet qui n'est pas là. Il sait que sa maman va comprendre la relation qu'il fait apparaître. Cela met parfaitement en lumière le bénéfice extraordinaire de la langue des signes dans le développement cognitif du jeune enfant sourd. Pour ce type d'acquisition, il n'y a rien qui puisse remplacer la langue des signes à cet âge-là.

À 16 mois, lorsqu'il voit une image qui représente des dalmatiens, il signe « vache ». Ce n'est pas tout à fait logique : son signifiant « chien » est associé à un signifié « petit et beige ». Le rôle des adultes est de lui apporter un supplément d'information. Durant cette période, un jour, il joue au centre avec des jouets et trouve, dans une petite maison, une souris. Il la voit et signe « chien » à la logopède. La logopède lui signifie qu'il s'agit plutôt d'une souris. Il referme la maison puis l'ouvre à nouveau et signe : « chien ». La logopède insiste. Il se tourne alors vers sa maman qui confirme. Pour faire plaisir aux adultes, il produit dès lors un signe qui se présente comme une espèce de synthèse entre le signe « chien » et le

signe « souris ». Un peu plus tard, il ouvre à nouveau cette petite maison et signe à nouveau « chien ». Ce n'est pas une erreur : il n'a pas atteint le stade de développement intellectuel qui lui permette d'exprimer la différence. On ne peut pas dire qu'il se trompe, il suit des règles qui sont les siennes à cette étape de son développement cognitif. Les adultes ont généralement tendance à traduire en termes d'erreurs des phénomènes qui résultent en fait de logiques d'apprentissage.

À 18 mois, il produit le signe « chien » avec ses deux composantes. Il perfectionne la forme du signe (le signe « chien » se compose de deux parties, jusqu'à présent il ne reproduisait que la première).

À 20 mois, les catégories d'animaux commencent à se multiplier. C'est l'âge habituel pour accéder à ce stade de développement cognitif et différencier les mots se rattachant aux différents concepts. Il existe encore cependant quelques « erreurs » en raison de la manière dont sont dessinés les animaux qu'il signe.

À 2 ans, tous les animaux sont reconnus sans souci. Il commence aussi à signer le terme « animal » qui englobe ces différents animaux singuliers. Le travail intellectuel cognitif s'est poursuivi et a permis la progression du processus d'acquisition des concepts et du langage. Cet exemple illustre parfaitement le parcours normal d'un enfant équilibré sur le plan psychoaffectif, qui a progressé à son rythme, c'est-à-dire le même rythme de tout enfant au niveau cognitif et langagier. Cela fut possible grâce à la langue des signes qui permit les interactions correctives. Lorsqu'il sut signer « chien », les adultes purent ajouter de l'information, rectifier son point de vue par rapport à la différenciation chiens-souris. Il put faire des allers-retours entre le modèle de l'adulte et le modèle acquis intérieurement à ce moment-là.

On voit dans cet exemple que l'interaction est omniprésente et extrêmement importante, particulièrement avec les personnes privilégiées dans la relation avec cet enfant-là, à ce moment-là. C'est grâce aux interactions privilégiées que tout ce travail d'élaboration peut se faire. Le langage, dans ses aspects formels, n'est pas encore très sophistiqué. Il s'agit d'un niveau assez basique, purement lexical, mais ces étapes sont très importantes. Si l'enfant n'assimile pas ces notions à ces âges de vie, il devra ensuite tout apprendre en même temps et ce sera plus difficile. Il faut garder en mémoire que ce sont les réponses des adultes (une action, un regard, un mot, un signe) à ce que l'enfant propose qui amènent l'enfant à progresser. Une réaction à ce qu'il propose doit être rapide sinon, il ne peut pas faire le rapport. Si on ne lui répond pas directement quand « Charles manipule la petite souris », la manipulation ne va plus rien lui apporter sur le plan langage. Il ne s'agit pas encore de la dimension formelle du langage, mais de communication.

Le côté immédiat et l'adéquation de la réaction se perdent souvent lors de l'annonce du diagnostic de la surdité. Les parents sont préoccupés, se posent beaucoup de questions. Il y a donc des « blancs » dans la communication avec l'enfant. Il ne faut cependant pas dramatiser ; la relation reprend, le plus souvent, par la suite.

- Vers un an et demi, les enfants utilisent de plus en plus de mots. Ceux-ci sont de plus en plus élaborés. L'intonation montante ou descendante des adultes qui était utile pour attirer l'attention de bébé, peut maintenant les sensibiliser au type de phrase : interrogative, affirmative,, C'est un inconvénient (mineur) du LPC et de l'AKA : ils empêchent cette intonation naturelle.
- Vers deux ans, les enfants commencent à combiner les mots ou les signes. La maîtrise motrice des mains est plus précoce que la maîtrise de l'appareil phonatoire. L'enfant sourd de famille sourde produit donc ses premiers signes quelques mois avant que l'enfant entendant du même âge ne produise ses premiers mots. Cependant, la combinaison de deux signes ou de deux mots (ex. : boire de l'eau) apparaît au même moment ; il s'agit d'une étape liée au niveau cognitif. À ce moment, les parents peuvent à nouveau demander plus de précisions à l'enfant. Chaque fois que l'enfant franchit une étape, l'adulte demande plus à l'enfant ; de manière naturelle lorsqu'il n'y a pas de souci et de manière plus travaillée, moins naturelle dans le cas contraire.
- Les adultes sont naturellement influencés par le niveau d'expression de l'enfant qui peut être parfois bien en dessous de son niveau de compréhension. L'enfant va, par exemple, exprimer toute une histoire en seulement deux signes. À l'adulte de reconstituer l'histoire que l'enfant veut raconter.

Après la combinaison de deux mots, apparaît la phrase : la structure de la langue des signes ou du français est à présent indispensable. Les enfants sourds apprennent difficilement la structure de la phrase présentée oralement. Les petits mots fonctions (et, qui, les, mais...) sont difficiles à percevoir. Certaines parties de la phrase, plus saillantes, peuvent être repérées et s'inscrire plus facilement dans la mémoire. Le premier et le dernier termes peuvent être mieux mémorisés que le milieu de la phrase. Si la phrase est trop longue, l'enfant capte par petits bouts et certains éléments risquent de lui échapper. Il faut ajouter de l'information visuelle à l'enfant sourd pour qu'il puisse appréhender les éléments grammaticaux (articles, genre, conjugaison...). Certaines catégories de la langue orale n'existent pas en langue des signes. Il faut donc penser à la façon de les lui présenter afin qu'il puisse s'en imbiber et pouvoir les restituer oralement ou par écrit. Le fait de proposer un langage structuré à l'enfant sourd lui donne accès à l'imaginaire. Les animations « Bébé, Bambins Sourds Bouquinent » – lecture de contes simultanément en français et en langue des signes – est une

initiative extraordinaire qui permet à l'enfant de dépasser le côté concret sur lequel l'éducation au langage parlé s'appuie le plus souvent. Au travers de la présentation fantastique des histoires et de l'expression des sentiments, le langage devient le moyen d'atteindre un autre degré de la réalité. Mais cela n'est possible que si l'enfant a acquis un certain niveau de maîtrise de la langue, orale ou signée.



Dans un premier temps il est primordial que l'enfant comprenne bien toutes les notions grammaticales et s'en imprègne même s'il n'est pas capable de les restituer. Un langage trop pauvre au niveau de sa structure ne permet pas d'accéder à une pensée suffisamment abstraite, suffisamment riche ou imaginative. À un moment donné, il faut donc pouvoir passer du plaisir de communiquer à la présentation d'un langage complet. Les moyens d'aide ajoutés à la parole comme le LPC ou l'AKA sont de bons outils à cette fin : ce ne sont pas des langues en tant que telles, mais des compléments visuels à la parole. En Suède, ils ont imaginé d'autres systèmes qui permettent d'accéder à l'écrit sans passer par la parole. Il s'agit d'un système très cohérent, mais qui n'est applicable que là-bas parce qu'il est associé à une prise en charge précoce adaptée. Ceci dit, comme tout système, il a bien sûr ses avantages et ses inconvénients. Ces différentes étapes de la progression vers la langue que nous avons présentées ici, sont celles d'un enfant entendant ou d'un enfant sourd dans de bonnes conditions. Il s'agit d'un modèle général : il ne faut jamais oublier que chaque enfant est différent et unique.

Les témoignages qui ont suivi (...) ainsi que les échanges ont permis d'illustrer ce caractère unique de chaque enfant et de chaque histoire. (...)

Un mot de remerciement

Par Valérie Babin

Bonjour, Je suis la mère de Lauriève, 4 ans et demi, qui est malentendante depuis sa naissance. Le dépistage universel de la surdité n'existait pas à ce moment-là et nous avons mis du temps avant de nous rendre compte que notre fille n'entendait pas bien. Lauriève a eu ses appareils auditifs à l'âge de 2 ans et 3 mois. Rapidement, j'ai pris contact avec l'**AQEPA** et nous avons fait la connaissance d'une personne merveilleuse, intervenante au programme *Plaisir de lire*, madame Nicole De Rouin. Ce fut une belle aventure qui a duré près de 2 ans, ce qui a permis à ma fille de découvrir l'univers des livres. Maintenant, pour nous, c'est devenu une activité simple et peu coûteuse (nous empruntons les livres à la bibliothèque municipale), mais combien enrichissante !

Merci à toi, chère Nicole, du précieux temps que tu nous as accordé. Merci d'avoir été mon modèle pour raconter les histoires, j'ai beaucoup appris à tes côtés. Tu savais bien ce que je vivais car, toi aussi, tu as des enfants malentendants



(maintenant adolescents). Parfois, j'attendais impatiemment ta visite pour discuter de sujets particuliers. Merci aussi à l'**AQEPA** d'être là pour nous soutenir avec nos enfants. En terminant, j'invite tous les parents à s'inscrire au programme *Plaisir de lire*, car ça vaut vraiment la peine.



Le tour du Québec

(Septembre 2010)

Par Christianne Giard

Abitibi/Témiscamingue

En mai, nous avons eu notre Assemblée générale annuelle (AGA) ; il y a eu changement à la présidence et l'entrée d'une nouvelle personne au Conseil d'administration (CA). En septembre, nous avons eu un super beau spectacle de « Chansons pour vos yeux » auquel ont assisté 150 personnes. Ce fut beaucoup de travail durant tout l'été. Nous avons eu une augmentation de notre subvention de la part du Programme soutien aux organismes communautaires (PSOC). C'est pourquoi nous songeons à l'embauche d'une permanente à temps partiel, et ceci peut-être dans le cadre d'un programme d'intégration au travail.

Bas-Saint-Laurent

Après plusieurs années d'effort, nous avons retrouvé notre subvention de l'Agence de santé et des services sociaux. Nous voulons ici remercier toutes les personnes pour leur appui et tout le travail effectué afin de nous aider dans nos démarches pour l'aboutissement de notre objectif d'avoir un financement récurrent.

Lors de notre activité de camping, les 3 et 4 juillet à Trois-Pistoles, trois nouvelles familles se sont jointes à nous. Une jeune vivant avec une surdité, Gabrielle Pineault, a fait une conférence sur son vécu et ses réussites lors d'un déjeuner au Club Optimiste ; à cette occasion, elle a reçu une bourse de

leur part. La fête de Noël aura lieu le 27 novembre à la Maison des familles de Rimouski.

Côte-Nord

Nous tenterons d'organiser une activité de camping l'été prochain puisque le territoire est grand et que les familles sont éloignées ; ainsi elles pourront se regrouper.

Estrie

Cet été, quatre jeunes ont été engagés comme accompagnateurs lors des camps de jour ; il y a eu d'excellents jumelages. La fête de Noël aura lieu le 4 décembre à l'église Sainte-Jeanne-D'Arc. Pour le financement du groupe voyage, plusieurs moyens sont mis en branle : des signets ont été fabriqués par les jeunes et seront vendus, de même, il y aura une journée avec l'Académie de massage où les gens donneront ce qu'ils veulent à l'**AQEPA** Estrie pour bénéficier d'un massage. Un livre de recettes sera également mis sur le marché. Trois jeunes sont allés au concours oratoire du Club Optimiste Sherbrooke centre Estrie ; c'est Nadia Scalabrini qui a obtenu le premier prix. Le 30 octobre, il y aura une conférence de Daniel Forgues, de la Fondation des Sourds du Québec sur les téléphones et les Webcam. Marjorie Gosselin fera une présentation sur la surdité à l'Université de Sherbrooke, le 12 novembre. Le programme d'aide aux devoirs est recommencé.



Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

Rien de nouveau.

Lac-Saint-Jean

Quatre familles étaient présentes lors de la fin de semaine familiale. Suite à l'enthousiasme inspiré par l'événement, trois nouvelles personnes ont posé leur candidature au titre de membre du Conseil d'administration ; le nombre de ceux-ci a ainsi presque doublé. En avril, une jeune, Amélie Dion, avec deux amies, a fait un projet dans le cadre scolaire, soit d'inviter Martin Deschamps à venir faire un témoignage sur ce que c'est que de « vivre avec une différence ». Il nous a raconté sa vie, chanté plusieurs chansons et répondu aux questions de la salle ; il est même resté jusqu'à la fin pour discuter avec les gens. Les profits ont été divisés entre l'**AQEPA** Lac-Saint-Jean et l'**AJIS** (Association Jeannoise pour l'intégration sociale).

Mauricie/Centre-du-Québec

Hélène Proulx, notre permanente, qui était en congé de maladie depuis janvier est rentrée au travail en juin ; on lui souhaite un bon retour. Plusieurs activités sont planifiées, dont une visite et un atelier de fabrication de savons pour le 17 octobre à Bécancour. Une activité cinéma et quilles le 7 novembre à Shawinigan ; après un déjeuner, les jeunes verront un film 3D pendant que les parents joueront aux quilles. La fête de Noël aura lieu le 12 décembre au Pavillon des Seigneurs à Trois-Rivières ; au programme des activités de bricolage, des jeux de groupe, un atelier de décoration de gâteaux, la visite du père Noël et des surprises. Les services de **AQEPAs** à pas, de **AQEPAppuie** et le Centre de documentation sont toujours disponibles.

Montréal Régional

Nous sommes à travailler la planification stratégique requise par Centraide pour le renouvellement et l'augmentation de notre subvention, suite à notre nouvelle demande pour le projet : la stimulation précoce. En août, il y a eu une réunion spéciale pour faire avancer ce dossier et il y en aura une autre mercredi prochain (29 septembre). Nous avons eu une très belle activité de golf, le 11 septembre dernier et le soleil était de la partie ; nous avons fait un profit de 42 000 \$. Trois camps de jour ont été organisés pour nos jeunes qui auraient des difficultés à être intégrés dans les camps de jour offerts par les municipalités. Également, nous avons offert un camp de

« semaine » en camping. Il y a eu une rencontre d'échanges entre parents lors d'une épluchette de blé d'Inde. Il y a également des rencontres pour les parents sur les thèmes touchant l'intégration scolaire, la gestion des crises, l'intégration au travail, etc. Pour l'automne, nous continuons les réunions pour les nouveaux parents en plus de nombreuses rencontres qui sont organisées et annoncées sur notre site Internet.

Québec Métro

Notre souper silencieux a eu lieu le 6 mai ; l'activité n'a pas engendré autant de revenus que nous l'espérions, mais nous avons quand même eu un profit de 2 000 \$. Pour le projet 100 robes, nous avons terminé au 6^e rang sur 100 participations. Il y a eu un premier reportage au canal VOX le 18 août et il devrait y avoir une capsule d'information sur l'**AQEPA** Québec Métro à « Agora », une émission sur l'implication citoyenne à Québec. Lors de l'Assemblée générale annuelle, nous avons eu une belle participation des jeunes aux quilles mais très peu de parents à la réunion. L'**AQEPA** Québec Métro a offert les services d'une agente de sensibilisation à la surdité aux terrains de jeux. Celle-ci pouvait donner de l'information aux moniteurs et aux accompagnateurs sur les meilleures stratégies de communication et d'intégration pour nos jeunes. Deux animateurs de l'Uni-K et des élèves vivant avec une surdité (LSQ et oralistes) ont produit une vidéo à présenter aux jeunes entendants du secondaire ; il ne reste qu'à faire le montage. Au local de l'Uni-K, il y a un nouveau projet, soit les petits samedis, qui consiste à accueillir les jeunes de 2 à 11 ans avec leurs frères et sœurs, permettant un répit pour les parents. Il y a eu deux sorties cet été : escalade le 3 juillet et fin de semaine de camping au Village Vacances Valcartier les 13, 14 et 15 août avec une belle participation des ados. Les locaux de l'Uni-K ont été rénovés grâce à la participation de bénévoles et d'une conseillère en décoration. La fête de Noël aura lieu la première ou la deuxième fin de semaine de décembre.

Saguenay

Une jeune a fait de l'accompagnement dans les terrains de jeux durant l'été. Le 18 septembre, il y a eu une activité de quilles suivie d'un souper. La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le 28 septembre. La fête de Noël est prévue pour la fin novembre.

Devenez membre de l'**AQEPA**

Bénéficiez de tous les services offerts (information, références, soutien et rabais sur les documents et les frais d'inscription de congrès.

Recevez la revue **Entendre**

Membre individuel

40 \$ au Canada 50 \$ Hors Canada

Membre corporatif (écoles, commissions scolaires, CPE ...)

70 \$ au Canada 80 \$ Hors Canada

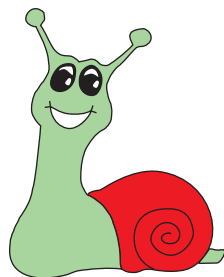
Veuillez faire votre chèque à l'ordre de : **AQEPA**, 3700 rue Berri, bureau A-446, Montréal (Québec) H2L 4G9

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Tél. () _____

Ville _____ Province _____ Code Postal _____





L'**AQEPA** est un regroupement d'associations régionales de parents, un lieu de référence et d'expertise dans le domaine de la surdité. Sa mission est de promouvoir et développer tous les services nécessaires à l'inclusion sociale des jeunes vivant avec une surdité.

Président fondateur

André Rochette

Exécutif provincial

3700, rue Berri, bureau A-446, Montréal H2L 4G9

Téléphone : 514 842-8706

Ligne sans frais : 1 877 842-4006

Télécopieur : 514 842-4006

aqepa@aqepa.org

Site Internet : www.aqepa.org

président : Alain Jean

secrétaire : Christianne Giard

trésorière : Sylvie Tremblay

vice-président : Marc-André Couture

vice-présidente : Johan Tapp

AQEPA Abitibi-Témiscamingue

C.P. 583, Amos J9T 3X2

aqepa.abitibi-temiscamingue@aqepa.org

présidente : Karen Delisle

secrétaire : Sylvie Verville

trésorier : Alain Jean

AQEPA Bas-Saint-Laurent

C.P. 53, Rimouski G5L 7B7

aqepa.bas-st-laurent@aqepa.org

président : François Jean

vice-présidente : Constance Fournier

secrétaire-trésorier : Sylvain Lacroix

AQEPA Côte-Nord

délégué : Serge Michaud

aqepa.cote-nord@aqepa.org

Téléphone sans frais : 1 877 842-4006

AQEPA Estrie

990 Bowen Sud, Sherbrooke J1J 2G4

aqepa.estrie@aqepa.org

président : Almir Omercevic

vice-présidente : Suzanne Marcotte

secrétaire-trésorier : Marc Lavertu

AQEPA Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

déléguée : Johan Tapp

Vous référer au secrétariat provincial

3700, rue Berri, bureau A-446 Montréal H2L 4G9

Téléphone sans frais : 1 877 842-4006

AQEPA Lac-Saint-Jean

Case postale 174, Roberval G8H 2N6

aqepa.lac-st-jean@aqepa.org

président : Yves Dion

secrétaire : Christianne Giard

trésorier : Benoît Desbiens

AQEPA Mauricie / Centre-du-Québec

3550, rue Cherbourg, bureau 212, Trois-Rivières G8Y 6S6

Téléphone : 819 370-3558

Télécopieur : 819 370-1413

aqepa.mauricie-centre-du-quebec@aqepa.org

président : Normand Rompré

vice-présidente : Sophie Lagacé

secrétaire-trésorière : Nicole Bistodeau

AQEPA Montréal Régional

3700, rue Berri, bureau A-436, Montréal H2L 4G9

Téléphone : 514 842-3926

Télécopieur : 514 842-4006

aqepa.montreal@aqepa.org

président : Denise Desrosiers

secrétaire : Houcena Amir

trésorier : Serge Major

AQEPA Outaouais

117, rue des Manoirs, Gatineau J9J 2N2

aqepa.outaouais@aqepa.org

président : Bob Van Tilburg

vice-présidente : Sylvie Lalonde

administrateur : Marc-André Couture

AQEPA Québec Métro

794, boul. Louix XIV, Québec G1H 1A4

Téléphone : 418 623-3232

aqepa.quebec-metro@aqepa.org

président : Richard Gagnon

secrétaire : Caroline Émond

trésorière : Mélanie Émond

AQEPA Saguenay

205, rue Lacordaire, Chicoutimi G7G 3Y8

aqepa.saguenay@aqepa.org

présidente : Sylvie Tremblay

secrétaire : Isabelle Dufour

trésorière : Sonia Simard